

**Extrait du Registre des Délibérations**  
**Séance du 13 DECEMBRE 2018**  
**Nombre des Membres en exercice : 78**

OBJET : 2018-06-21 – ACTES DE GESTION DU DOMAINE PRIVE (3.6) - AVENANT A LA CONVENTION D'ANIMATION DE LA PEPINIERE ET CENTRE D'AFFAIRES DU GENIE A ECROUVES AVEC L'ADSN

DATE DE CONVOCATION : 06 DECEMBRE 2018

DATE DE L'AFFICHAGE : 21 DECEMBRE 2018 de l'extrait de Délibération

Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni ce jour, dans la grande salle de réunion au 1<sup>er</sup> étage du Bâtiment 200, site Kléber, à TOUL (54200), sous la présidence de Monsieur Fabrice CHARTREUX, Président.

<u>Etaients présents :</u>	André FONTAINE, Nathalie BECHEREAU (ayant la suppléance de Y. TARDY), Jean-Louis CLAUDON, Gérald LIOUVILLE, Jean-Luc LELIEVRE, Claude MANET, Jean-Luc STAROSSE, Emmanuel PAYEUR, Bernard FABING (ayant la procuration de P. FLABAT), Fabrice CHARTREUX, Laurent GUYOT (départ à compter de la 2018-06-41), Francis SIEDLECKY, Roger SILLAIRE (ayant la procuration de Y. AGRIMONTI), Christophe MAURY, Isabelle GUILLAUME (ayant la procuration de L. LALEVEE de la 2018.06.01 à la 2018.06.20), Patrice KNAPEK, Bernard DOMANIAK, André MAGNIER, Michèle PILOT, Philippe MONALDESCHI, Isabelle GASPAS, Bruno BECK, Bernard DROUIN, Raphaël ARNOULD (ayant la procuration de C. LALANCE), Gérard BOULANGER, Christine THERMINOT, Damien BRASSEUR, Michel NOISETTE, Régis MATHIEU, Roger JOUBERT, Clément VERDELET, Thomas MIGOT, Chantal PIERSON, Patrick THIERY, Bernard DEPAILLAT (ayant la procuration de G. ERZEN), Philippe HENNEBERT, François MANSION, Jean-François MATTE, Kristell JUVEN, Geneviève BRINGUIER (ayant la suppléance de X. RICHARD), Alde HARMAND (ayant la procuration de G. HOWALD), Lydie LEPIOUFF (ayant la procuration de M. GHAZZALE), Jorge BOCANEGRA, Christine ASSFELD LAMAZE, Olivier HEYOB (ayant la procuration de C. BRETENOUX), Lucette LALEVEE (présente à compter de la 2018.06.21), Alain BOURGEOIS, Catherine GAY (présente à compter de la 2018.06.07), Mustapha ADRAYNI (ayant la procuration de F. DE SANTIS), Claudine CAMUS, Guy SCHILLING, Fatima EZAROIL, Pascal MATTEUDI, Thierry BAUER (ayant la procuration de E. MANGEOT), Marie-Jeanne CHRETIEN, Christian CHARTON (ayant la suppléance d'A. COCUSSE), Denis PICARD, Christelle AMMARI, Jean-Marie HORNUT, Jean Pierre COUTEAU.
<u>Etaients excusés :</u>	Thierry COLLET, Yolande AGRIMONTI, Corinne LALANCE, Frédérique SAUVAT, Patrick FLABAT, Gérald ERZEN, Xavier RICHARD, Catherine BRETENOUX, Fabrice DE SANTIS, Gérard HOWALD, Malika GHAZZALE, Etienne MANGEOT, Alain COCUSSE.
<u>Avis de procuration :</u>	Du début à la 2018.06.20 : 10 avis de procuration. A compter de la 2018.06.21 : 9 avis de procuration.
<u>Avis de suppléance :</u>	Du début à la fin : 3 avis de suppléance.
<u>Secrétaire de séance :</u>	Guy SCHILLING
<u>Nombre de présents :</u>	Du début à la 2018.06.06 : <u>58 présents</u> . De la 2018.06.07 à la 2018.06.20 : <u>59 présents</u> . De la 2018.06.21 à la 2018.06.40 : <u>60 présents</u> . De la 2018.06.41 à la fin : <u>59 présents</u> .
<u>Nombre de votants :</u>	Du début à la 2018.06.06 : <u>68 votants</u> . De la 2018.06.07 à la 2018.06.40 : <u>69 votants</u> . De la 2018.06.41 à la fin : <u>68 votants</u>

Actuellement, la pépinière – centre d’Affaires du Génie compte 5 entreprises hébergées en pépinière et 7 en centre d’affaires. Par convention signée le 1<sup>er</sup> novembre 2017, l’ADSN a en charge des diverses prestations dont principalement l’accueil, l’animation et l’accompagnement des entreprises hébergées dans la structure.

Ainsi, un poste de chargé d’accueil / assistance administrative a été mis à disposition par l’ADSN à raison de 5 demi-journées par semaine (les matins de 8h30 à 12h30) pour assurer les missions indispensables au bon fonctionnement de la pépinière : standard et accueil physique, secrétariat, gestion des entrées et sorties, assistance technique, ...

Au titre du démarrage de l’outil pépinière / centre d’affaires, l’ADSN a proposé une prestation qui correspond à la mise à disposition d’un mi-temps, chiffré à 10 000 € TTC, en-deçà du coût réel du service, dans l’attente de savoir comment ce site fonctionnerait en 2018.

Compte tenu du taux de remplissage des locaux à fin 2018 (97 %), de la charge de travail qui en découle et pour tenir compte du coût réel du service, il est proposé de réévaluer la contribution financière annuelle de la CC2T de 10 000 € TTC à 15 000 € TTC à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019.

A noter également qu’afin de répondre à la demande des entreprises dès 2019 avec de nouveaux espaces à louer, des bureaux supplémentaires vont être progressivement aménagés dans la partie centrale. Ainsi une dizaine de nouveaux bureaux au 2<sup>ème</sup> étage du bâtiment devraient être proposés à de nouvelles entreprises dans les prochains mois. Une seconde tranche d’aménagement de la partie centrale (rez de chaussée et 1<sup>er</sup> étage) sera à l’étude en 2019 pour une livraison estimée fin 2020.

Vu l’avis des commissions économiques des 19 septembre 2018 et 26 novembre 2018,

**Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l’unanimité, décide :**

- **D’autoriser Monsieur le Président à signer l’avenant à la convention avec l’ADSN concernant l’animation de la pépinière et centre d’Affaires du Génie à Ecrouves, ainsi que toute pièce nécessaire à l’exécution de la présente délibération.**

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an avant-dits.

Le Président,  
Fabrice CHARTREUX